

ENQUÊTE SUR L'EFFICACITÉ DES MUNITIONS - PARTIE 1

Rapport intermédiaire 2024

par Gérard Bedarida et Vincent Vouzelaud - photo Stéphane Levoye

L'ANCGG a lancé, en 2021, une enquête sur l'efficacité des munitions. Les résultats obtenus à l'issue de ces trois premières années livrent plusieurs enseignements.

- Ils apportent un éclairage chiffré sur le contexte dans lesquels les tirs ont été effectués : modes de chasse, milieux, types d'armes et de visée, calibres.
- Ils quantifient de nombreuses variations liées au type de chasse pratiquée, à l'espèce concernées et à la qualité des tirs.
- Ils livrent enfin un premier éclairage sur les variations d'efficacité entre les munitions sans plomb par rapport à celles contenant du plomb.

Nous publions ici les données relatives aux conditions dans lesquelles se sont déroulées ces tirs et ferons paraître dans un numéro suivant l'analyse des résultats en fonctions de ces différents facteurs.

Au 30 juin 2024, l'Association a recueilli 3 917 fiches collectées par 76 associations départementales. Neuf associations départementales ont contribué pour plus de 100 fiches : l'Indre-et-Loire, l'Aube, l'Eure et Loir, les Yvelines, l'Essonne, la Loire Atlantique, le Loir et Cher, le Maine et Loire et l'Orne.

Afin de se protéger contre toute intrusion malveillante sur internet, nous avons pris le parti de sécuriser l'accès via l'identifiant et le mot de passe de chaque adhérent mais en ne mémorisant pas ces deux éléments et ne demandant aucun renseignement à caractère personnel. Nous savons

donc uniquement que cette saisie a été effectuée au travers de plus de 2 800 connexions différentes.

Contexte

Deux questions ont été posées à ce sujet : le mode de chasse pratiqué et le milieu dans lequel s'est déroulé le tir.

La chasse individuelle représente 26% des tirs de notre échantillon contre 74% pour la chasse collective.

La proportion de chasse individuelle dans notre échantillon apparaît supérieure à celle observée empiriquement en France. Cela s'explique sans doute par deux facteurs.

Il est plus facile de remplir une fiche lorsqu'on a tiré un animal au calme, qu'on a pu observer sa réaction et qu'on a pu identifier l'effet de la balle en le vidant. Parallèlement, les chasseurs en chasse individuelle portent une attention particulière à l'efficacité de leurs munitions et sont, peut-être, plus motivés pour participer à ce type d'enquête.

Sans surprise, la chasse du grand gibier est associée à la forêt qui représente 69% des tirs de notre enquête. Les milieux ouverts de plaine ou bocage

occupent malgré tout une place significative avec 23% des tirs tandis que les tirs en milieux ouverts de montagne ne représentent que 4 % de l'échantillon.

RÉPARTITION DES TIRS DE L'ENQUÊTE EN FONCTION TYPE DE MILIEU	
MILIEU NATUREL	MILIEU NATUREL RÉPARTITION DES TIRS
ALPAGE OU ROCHER	4%
FORÊT	69%
LANDE	3%
MARAIS	1%
PLAINE OU BOCAGE	23%

Cependant, si l'on croise ces critères avec le type de chasse (individuelle ou collective), on observe des différences significatives. 68% des tirs en chasse individuelle sont effectués en milieu ouvert, alors que 82% des tirs en chasse collective sont pratiqués en forêt.

Armes et munitions utilisées

Armes et calibres

Les carabines à répétition constituent l'arme

RÉPARTITION DES TIRS DE L'ENQUÊTE EN FONCTION DU MODE CHASSE	
MODE DE CHASSE	RÉPARTITION DES TIRS
AFFÛT	9%
APPROCHE	17%
BATTUE TRADITIONNELLE	68%
CHASSE DEVANT SOI OU DANS LA TRAQUE	1%
POUSSÉE SILENCIEUSE / TRAQUE AFFÛT	5%

RÉPARTITION DES TIRS DE L'ENQUÊTE EN FONCTION TYPE DE MILIEU ET DU TYPE DE CHASSE						
	FORÊT	PLAINE OU BOCAGE	ALPAGE OU ROCHER	LANDE	MARAIS	TOTAL
CHASSE COLLECTIVE	82%	13%	1%	4%	1%	100%
CHASSE INDIVIDUELLE	31%	53%	13%	2%	0%	100%

TYPE D'ARME UTILISÉ DANS L'ENQUÊTE EN FONCTION DU TYPE DE CHASSE		
TYPE D'ARME UTILISÉ	CHASSE COLLECTIVE	CHASSE INDIVIDUELLE
CARABINE À RÉPÉTITION	58%	75%
CARABINE À UN SEUL COUP	0%	23%
CARABINE BASCULANTE COMBINÉE	1%	1%
CARABINE DOUBLE EXPRESS	22%	0%
CARABINE SEMI-AUTOMATIQUE	15%	1%
FUSIL LISSE BASCULANT	2%	0%
FUSIL LISSE SEMI-AUTOMATIQUE	0%	0%
TOTAL	100%	100%

TYPE DE VISÉE UTILISÉ SELON LE TYPE DE CHASSE		
TYPE DE VISÉE UTILISÉ	CHASSE COLLECTIVE	CHASSE INDIVIDUELLE
LUNETTE	53%	99%
VISÉE OUVERTE	11%	0%
POINT ROUGE	36%	0%
TOTAL	100%	100%

PRINCIPAUX CALIBRES UTILISÉS DANS L'ENQUÊTE		
CALIBRES	NOMBRE DE FICHES	POIDS DANS L'ENQUÊTE
9.3X62	711	18%
30-06 SPRINGFIELD	621	16%
300 WIN MAG	392	10%
7X64	340	9%
8X57 JRS	287	7%
7 REM MAG	260	7%
9.3X74 R	227	6%
243 WIN	144	4%
270 WSM	134	3%
270 WIN	122	3%
AUTRES CALIBRES	679	17%
TOTAL	3917	100%

majoritairement utilisée par les personnes ayant participé à l'enquête : 75% des tirs en chasse collective et 68% en chasse individuelle.

La carabine semi-automatique n'intervient que dans 15% des cas en chasse collective, alors qu'elle représente un type d'arme très utilisé en battue en France. Cette distorsion n'a cependant pas d'effet sur l'analyse de l'efficacité des munitions et le comportement des animaux touchés. Les lunettes de visée sont systématiquement utilisées en chasse individuelle tandis qu'elles n'interviennent que dans la moitié des cas en chasse collective. Dans ce même type de chasse, un bon tiers des tirs sont effectués à l'aide de points rouges et seulement 10% sont rapportés en visée ouverte.

38 calibres différents ont été mentionnés dans les fiches de l'enquête. Parmi ceux-ci, 10 calibres ont recueilli plus de 100 fiches chacun, représentant au total 83% des retours. Cet éventail correspond globalement aux calibres les plus utilisés en France. En revanche, leur fréquence dans l'enquête ne correspond certainement pas aux statistiques de vente de cartouches sur le territoire national.

Le calibre 9,3x62 apparaît fréquemment dans l'enquête. Il confirme ainsi sa forte utilisation par les adhérents de l'association, dans le droit fil de l'enquête menée de 2003 à 2006. Dans les armes basculantes, utilisées notamment en battue, le calibre 8x57JRS est légèrement majoritaire par rapport au 9,3x74R. Les armes lisses (12,

16, 20) représentent moins de 2% des fiches retournées.

Munitions

Les munitions rechargées interviennent dans 9% des fiches. Ce pourcentage est bien plus élevé que celui estimé au niveau national (environ 1%). Il témoigne simplement de la forte implication des personnes soucieuses d'efficacité balistique.

Plus de 110 modèles d'ogives ont été mentionnés à ce stade dans l'enquête, la liste initiale des munitions possibles ayant été enrichie au fur et à mesure. 64 modèles contenant du plomb représentent 2.811 fiches (soit 72% du volume total). 10 ogives "plomb" ont fait l'objet chacune de plus de 100 fiches.

Il s'agit par ordre décroissant des Norma Vulkan, RWS KS, RWS Evolution, Winchester Power Point, RWS Id Classic, RWS Uni Classic Norma Oryx, Norma PPDC, Geco Demi-Blindée et Nosler Partition.

Les munitions sans plomb représentent 28% de fiches retournées. Cette proportion est supérieure à celle du marché en France. 32 modèles de balles ont été utilisées dans notre enquête et trois ogives recueillent chacune plus de 100 fiches : RWS Evolution Green, Sologne GPA et RWS Hit Green.

Le pourcentage de munitions rechargées et de munitions sans plomb, supérieurs à la moyenne, ainsi que la faible proportion d'ogives bon marché sont autant de signes qui

montrent la mobilisation particulière de chasseurs sensibles à l'efficacité des munitions et à la conversion au sans plomb. Sur les quelque 4 000 fiches collectées, les combinaisons calibres-munitions représentent plus de 500 cas différents.

Dans l'immédiat, l'échantillon récolté ne permet pas de garantir la fiabilité des résultats observés par calibre et modèle d'ogives d'autant que l'expérience montre que l'efficacité d'une même balle peut varier d'un calibre à l'autre.

Cela étant, l'enquête, à son stade actuel, apporte des résultats très intéressants sur le plan global.

Conditions générales des tirs

Espèces concernées

Les résultats actuels de l'enquête portent sur toutes les espèces de grand gibier en France. Cependant, seules les trois espèces classiques, cerf, chevreuil et sanglier forment des échantillons significatifs.

Les grands cervidés représentent 15% des tirs, les chevreuils, 30% et les sangliers 48%. Dans cette enquête, 88% des sangliers et 77% des grands cervidés ont été tirés en chasse collective. Le chevreuil se démarque dans cette enquête avec 62% en chasse collective et 38% en chasse individuelle.

Cette répartition ne correspond évidemment pas à la moyenne des prélèvements en France, mais elle confirme 2 points importants : la chasse à l'approche et à l'affût du chevreuil connaît un essor

significatif et l'espèce apparaît comme le gibier de prédilection en chasse individuelle.

Les animaux de moins d'un an représentent 32% des fiches retournées chez les ongulés herbivores et 40% dans le cas du sanglier.

Distances de tir

L'enquête apporte un éclairage intéressant sur les distances de tir effectivement constatées. Celles-ci varient effectivement en fonction du milieu et du type de chasse.

En chasse collective, 87% des tirs ayant conduit à la mort d'un animal ont été effectués à moins de 50m, tous types de milieux confondus.

RÉPARTITION DES DISTANCES DE TIR EN CHASSE COLLECTIVE	
RÉPARTITION DES DISTANCES DE TIR	EN CHASSE COLLECTIVE
ENTRE 0 ET 25 M	44%
ENTRE 26 ET 50 M	43%
ENTRE 51 ET 100 M	11%
ENTRE 101 ET 150 M	1%
PLUS DE 150 M	0%

Les distances s'allongent lors des tirs de plaine en battue puisqu'un tiers des tirs ont eu lieu à plus de 50m.

En chasse individuelle, la plage moyenne des tirs va de 25 à 100m en forêt (66% des tirs). En plaine, la majorité des tirs sont effectués entre 50 et 150m avec 41% sur la seule tranche 50-100m.

En montagne, l'éventail est beaucoup plus étendu, de 50

RÉPARTITION DES DISTANCES DE TIR EN CHASSE INDIVIDUELLE SELON LE TYPE DE MILIEU								
DISTANCES DE TIR EN CHASSE INDIVIDUELLE	ENTRE 0 ET 25 M	ENTRE 26 ET 50 M	ENTRE 51 ET 100 M	ENTRE 101 ET 150 M	ENTRE 151 ET 200 M	ENTRE 201 ET 250 M	PLUS DE 250 M	TOTAL
FORÊT	10%	31%	35%	19%	4%	1%	0%	100%
PLAINE OU BOCAGE	4%	18%	41%	26%	8%	2%	0%	100%
ALPAGE OU ROCHER	3%	5%	19%	21%	23%	16%	13%	100%

à 250m, avec une légère prédominance pour l'intervalle 150-200m.

Attitude et allure de l'animal au moment du tir

L'attitude et l'allure de l'animal constituent un facteur important dans la précision et l'efficacité du tir. Ces deux paramètres varient fortement en fonction du mode de chasse : battue traditionnelle, traque-affût et chasse individuelle (affût, approche). En battue traditionnelle, 43% des tirs ont été effectués sur un animal poursuivi par les chiens et 19% sur un animal sous tension. Ceci est corroboré par l'allure de l'animal : au galop dans 49% des cas et au trot dans 32%, soit un animal en déplacement rapide 8 fois sur 10.

La traque-affût marque ici toute sa différence par rapport à la battue à cor et à cri. L'animal n'est poursuivi par les chiens que dans 18% des cas. 49% des tirs sont effectués sur un animal arrêté ou au pas, contre seulement 19% en battue traditionnelle.

En chasse individuelle, très logiquement, 97% des tirs ont lieu sur un animal arrêté ou au pas ce qui correspond à la perception du chasseur sur l'attitude de ce dernier : calme ou simplement en alerte dans 98% des cas.

Angles de tir

La typologie des angles de tir varie là encore en fonction du type de chasse. 77% des animaux sont tirés de profil en chasse individuelle alors que cette proportion descend à 64% en chasse collective. Ce dernier chiffre paraît très élevé si l'on prend en compte les contraintes de la battue : tir le plus souvent sur un animal fuyant, application de l'angle de sécurité de 30°.

Deux éléments peuvent expliquer ce pourcentage curieusement élevé. Lorsqu'un animal passe la ligne, il arrive fréquemment que celui-ci infléchisse sa trajectoire conduisant

ATTITUDE DE L'ANIMAL AU MOMENT DU TIR SELON LE TYPE DE CHASSE			
ATTITUDE DE L'ANIMAL	BATTUE TRADITIONNELLE	TRAQUE-AFFÛT	CHASSE INDIVIDUELLE
CALME	12%	27%	74%
EN ALERTE	26%	42%	24%
EN FUITE, SOUS TENSION	19%	19%	2%
POURSUIVI PAR DES CHIENS	43%	12%	0%
TOTAL	100%	100%	100%

ALLURE DE L'ANIMAL AU MOMENT DU TIR SELON LE TYPE DE CHASSE			
ALLURE DE L'ANIMAL AU MOMENT DU TIR	BATTUE TRADITIONNELLE	TRAQUE-AFFÛT	CHASSE INDIVIDUELLE
ARRÊTÉ	6%	29%	85%
AU PAS	13%	20%	12%
AU TROT	32%	33%	2%
AU GALOP	49%	18%	0%
TOTAL	100%	100%	100%

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE

Les fiches informatiques de réponse sont accessibles à tout moment sur internet, via le site enquetes.ancgg.org,

Ce site est ouvert à tout adhérent de l'ANCGG ou d'une ADCGG via son code d'accès internet.

Vous pouvez également télécharger un formulaire papier sur le site général de l'association www.ancggg.org et adresser celui-ci à votre président d'ADCGG ou au secrétariat de l'ANCGG (contact@ancgg.org).

ANGLE DE TIR PAR RAPPORT À L'ANIMAL EN FONCTION DU TYPE DE CHASSE		
ANGLE DE TIR	CHASSE COLLECTIVE	CHASSE INDIVIDUELLE
DE PROFIL	64%	77%
3/4 ARRIÈRE	23%	6%
3/4 AVANT	10%	14%
DE DERRIÈRE	1%	0%
DE FACE	3%	3%
TOTAL	100%	100%

à un tir de profil dans un cas et à une décision de pas tirer dans l'autre (animal de cul). En second lieu, l'appréciation de la position de profil sur un animal en mouvement rapide reste subjective. Ce dernier point est confirmé par l'analyse des zones d'entrée et sortie des animaux tirés.

En effet, les cas représentant un véritable tir de profil (entrée et sortie sur la même partie de l'animal) ne représentent que 42% des cas en chasse collective.

Nombre de balles tirées sur un même animal

Une seule balle a été tirée sur l'animal de chasse dans 95% des cas en chasse individuelle.

En revanche, en chasse collective, les tirs ont été respectivement d'une seule balle dans 74% des cas, de 2 balles pour 21% et de 3 balles et plus dans 5% des situations. Il est important de rappeler que ces ratios ne portent que sur des tirs qui ont occasionné la mort ou la blessure d'un animal et qu'ils excluent donc tous les tirs qui se sont soldés par un animal manqué. Dans le cas d'un animal atteint, on peut penser raisonnablement que ces tirs répétés ont

NOMBRE DE BALLES TIRÉES SUR UN MÊME ANIMAL		
NOMBRE DE BALLES	CHASSE COLLECTIVE	CHASSE INDIVIDUELLE
1	74%	94%
2	21%	5%
3	4%	1%
4	1%	0%
5 ET PLUS	0%	0%

pu être liés à une blessure sur la première balle sans que l'animal ne tombe immédiatement. Il n'est donc pas possible d'en tirer un enseignement global sur le nombre de balles par passage d'animal en battue.

Conclusion provisoire

Ces simples constats apparaîtront comme des évidences pour certains mais ils ont le mérite d'apporter une base statistique à des ressentis issus de l'expérience personnelle. Ils constituent une étape indispensable pour bien comprendre les résultats observés et l'influence des différents facteurs.

En ce début de saison de chasse collective, nous appelons tous les membres des associations départementales de chasseurs de grand gibier à collecter des fiches de tir et à les transmettre via internet.

La poursuite de cette étude et la collecte d'un plus grand nombre de fiches apparaissent indispensables pour se lancer dans une analyse plus fine, notamment sur les combinaisons ogives/calibres. Nous appelons tous les membres de l'association à nous adresser leurs fiches de chasse individuelle et surtout à collecter le plus systématiquement possible les fiches de tir aux soirs des battues.

G. B. et V. V.

